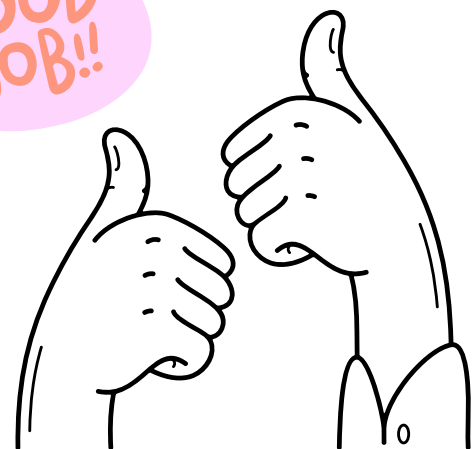


# DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION



**JOBS CITOYENS CCEDA**  
**14-17 ANS**  
**ÉTÉ 2025**

GOOD JOB!!



1

**DU 07 JUILLET AU 11 JUILLET**

**5 JOURS - 8 JEUNES**  
**PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN**  
(PEINTURE, NETTOYAGE,...)  
**À BULHON, RAVEL ET MOISSAT**

**DU 15 JUILLET AU 18 JUILLET**

**5 JOURS - 8 JEUNES**  
**REDONNER UN COUP DE JEUNE AUX MOBILIERS**  
**DE LA BASE DE LOISIRS**  
(TABLES DE PIQUE-NIQUE, BANC, TABLES DE PING-PONG)  
**À ORLÉAT**



2

 **DU MARDI AU SAMEDI INCLUS**  
**DU 22 JUILLET AU 26 JUILLET**

**5 JOURS - 8 JEUNES**  
**GRAFF' SUR UN MUR DU PRÉAU SUR LE THÈME DU**  
**SPORT**  
**À BORT-L'ÉTANG**



3

**MOIS DE JUILLET**

**2 JOURS/SEMAINES - 2 JEUNES**  
**PLAN ANTI-CANICULE AVEC LE CCAS DE LEZOUX**  
**ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS POUR PRENDRE**  
**SOIN DE NOS AINÉS**



4



## DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION DISPOSITIF JOBS CITOYENS 2025

(À remplir par le jeune)

### MES COORDONNEES :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Genre :  Homme  Femme

Téléphone : ...../...../...../...../..... Mail : .....

Adresse : .....

.....

Je rentre en classe de : .....

Collège ou Lycée/Ville : .....

Autre situation à préciser : .....

### MES MOTIVATIONS :

Je reconnais avoir pris connaissance du contrat d'engagement du dispositif.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **MON CHOIX :**

Ordre de priorité
-------------------

N°
----

N°
----

N°
----

#### **Inscription à retourner à la communauté de communes :**

- Par mail à [ap.jeunes@ccdoreallier.fr](mailto:ap.jeunes@ccdoreallier.fr)
- Papier au 29 avenue de Verdun, 63190 LEZOUX

Du 07 juillet au 11 juillet (Petits travaux d'entretien Bulhon, Ravel et Moissat)

Du 15 juillet au 18 juillet (Job peinture base de loisirs d'Orléat)

Du 22 juillet au 26 juillet (Graff' du préau Bort-l'Etang)

Infos : [ap.jeunes@ccdoreallier.fr](mailto:ap.jeunes@ccdoreallier.fr) ou 07.68.97.80.47

Si tu coches plusieurs jobs, définis un ordre de priorité de 1 à 3 :

1 = job que tu veux le plus faire

3 = job que tu veux le moins faire

#### **Inscription à retourner au CCAS de Lezoux :**

- Par mail à [ccas@lezoux.fr](mailto:ccas@lezoux.fr)
- Papier au CCAS, Mairie, Place de la Mairie, 63190 LEZOUX

Mois de juillet (Plan anti-canicule)

Infos : [ccas@lezoux.fr](mailto:ccas@lezoux.fr) ou 04.73.73.01.00

### **DOCUMENTS A JOINDRE (OBLIGATOIRE)**

- Dossier de Pré-inscription
- Autorisation parentale
- Contrat d'engagement signé
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Relevé d'identité bancaire



## **CONTRAT D'ENGAGEMENT DISPOSITIF JOBS CITOYENS 2025**

### **Entre**

**La Communauté de Communes Entre Dore et Allier**, représentée par Elisabeth BRUSSAT, agissant en qualité de Présidente, ci-après dénommée « **CC Entre Dore et Allier** »

### **Et**

Madame Monsieur :.....

Né(e) :...../...../.....

Domicilié(e) :.....

.....

Participant au dispositif **Jobs citoyens 2025**, ci-après dénommé(e) « **Le Participant** »

### **Il est convenu ce qui suit :**

#### **ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat définit les engagements réciproques entre **CC Entre Dore et Allier** et **Le Participant** dans le cadre du dispositif **Jobs citoyens 2025**, visant à impliquer les jeunes dans des actions citoyennes.

**Le Participant** s'engage à respecter les conditions de participation définies ci-après, en contrepartie d'une indemnité financière sous réserve de la bonne exécution des missions qui lui sont confiées.

#### **ARTICLE 2 – DUREE ET HORAIRES**

**Le Participant** s'engage à effectuer le « job » pendant les vacances scolaires sur une durée de 5 jours. Une journée comporte 5h d'action et 1h de pause déjeuner, de 9h00 à 15h00

#### **ARTICLE 3 – DEJEUNER**

Le repas et l'eau seront fournis par la **CC Entre Dore et Allier**.

#### **ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT**

##### **3.1. Ponctualité et présence**

**Le Participant** s'engage à :

- Être présent sur l'intégralité des temps d'activité et ne pas quitter le lieu d'action avant l'horaire prévu y compris pendant le temps de pause.
- Respecter l'emploi du temps établi par les encadrants.

Tout retard ou absence non justifié(e) pourra entraîner des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du dispositif et la suppression de l'aide prévue. Chaque jour d'absence se verra décompté de 25€.

### **3.2. Tenue et équipement**

**Le Participant** doit porter une tenue adaptée à la nature des tâches qui lui sont assignées (casquette, bottes, jogging,...). Les équipements nécessaires aux travaux (gants, lunettes de protection,) sont fournis par la **CC Entre Dore et Allier**.

### **3.3. Réalisation des missions et comportement**

**Le Participant** s'engage à :

- Accomplir avec sérieux et application les missions qui lui sont confiées
- Respecter strictement les consignes de sécurité et les directives des encadrants
- Adopter un comportement respectueux et courtois envers :
  - o Les encadrants et les représentants de la **CC Entre Dore et Allier**
  - o Les enfants et leurs parents
  - o Les autres participants au dispositif
- Prendre soin du matériel mis à disposition, en veillant à son rangement après chaque journée d'intervention.

L'usage du téléphone portable est strictement limité aux nécessités urgentes et ne doit pas perturber le bon déroulement des activités.

### **3.4. Objet de valeurs**

**Le Participant** est responsable des objets de valeurs qu'il apporte lors du job citoyen (téléphone, bijoux,...).

## **ARTICLE 5 – SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS**

Tout manquement aux obligations définies dans le présent contrat pourra entraîner l'application des sanctions suivantes :

- Avertissement oral ou écrit par les encadrants du dispositif
- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif en cas de récidive ou de faute grave
- Non-indemnisation des journées de mission non réalisées ou abandonnées.

## **ARTICLE 6 – VERSEMENT DU MONTANT DE LA BOURSE**

En contrepartie de la réalisation complète et conforme des missions confiées, **le Participant** percevra une indemnité journalière de 25€ par jour, soit 125€ par semaine.

Le versement sera effectué par virement bancaire, selon les modalités suivantes :

- Sur le compte bancaire personnel du Participant
- A défaut, sur le compte bancaire d'un parent ou tuteur légal

## **ARTICLE 7 – RESILIATION DU CONTRAT**

Le présent contrat pourra être résilié par **CC Entre Dore et Allier** à tout moment, sans versement du montant, en cas de non-respect des engagements par **le Participant**.

De même, **le Participant** peut se retirer du dispositif sous réserve d'un motif valable et justifié, à notifier par écrit au service enfance jeunesse **CC Entre Dore et Allier**.

## **ARTICLE 8 – DISPOSITIONS FINALES**

**Le Participant** déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions du présent contrat.

J'atteste avoir pris connaissance du présent contrat et m'engagement à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à....., le ...../...../.....

**Signature du Participant**  
Précédé de la mention « **Lu et approuvé** »

**Elisabeth BRUSSAT**  
**Présidente CCEDA**

**AUTORISATION PARENTALE**  
**DISPOSITIF JOBS CITOYENS 2025**

(À remplir par les parents)

Nom Prénom du responsable légal 1 : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nom Prénom du responsable légal 2 : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Agissant en qualité de Responsable légal de :

Nom : .....Prénom : .....

Après avoir pris connaissance des points suivant ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- La communauté de communes Entre Dore et Allier ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif des jobs citoyens. L'indemnité attribuée pour la participation à cette action ne sera en aucun cas assimilée à un salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune. Si celui-ci est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La communauté de communes Entre Dore et Allier s'engage à souscrire un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement du job citoyen. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

J'autorise mon enfant à :

- Participer au dispositif des jobs citoyens
- Rentrer seul à l'issue de la journée
- J'atteste que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la participation de cette action citoyenne

Information médicale ou allergie : .....

De plus, j'autorise :

- L'équipe encadrante à prendre des photos pour valoriser l'action citoyenne des jeunes (réseaux sociaux, site internet, presse, journal intercommunal)
- L'équipe encadrante à transporter mon enfant dans un véhicule intercommunal.

Fait à : .....

Signature :

Le : .....